

# Traitement d'hiver et de fin d'hiver

Le Traitement d'Hiver Solabiol est une préparation à base d'huile de paraffine.  
Elle permet d'éliminer les stades hivernants des acariens et insectes tels que cochenilles et pucerons (œufs et larves) sur les branchages des arbres fruitiers.

## MODE ET PÉRIODES D'EMPLOI

- 1 Agitez énergiquement la préparation avant et pendant l'application.
- 2 Remplissez à moitié d'eau le pulvérisateur.
- 3 Agitez bien le bidon. Mesurez la dose de produit nécessaire pour le volume total du pulvérisateur. (référez-vous au tableau des usages)



- 1 - Basculez vers l'avant le bidon pour remplir le doseur intégré.
- 2 - Ajustez la dose en basculant doucement le bidon vers l'arrière.

- 3 - Ouvrez le bouchon sécurité enfant et versez la dose dans le pulvérisateur sans aucun contact avec le produit.
- 4 Terminez le remplissage, agitez de nouveau, mettez en pression et pulvérisez les végétaux sur les deux faces des feuilles ainsi que sur les rameaux.

J F M A M J J A S O N D  IDEAL  POSSIBLE

## TABLEAU DES USAGES

Cultures (traitement des parties aériennes)	Ravageurs	Doses d'emploi autorisées
Pêcher, Cerisier, Pommier, Prunier	Stades hivernants des ravageurs	25 mL /L ou 10 m <sup>2</sup>

Délai avant récolte : 1 jour. Nombre maximum d'application : 2 par an. Intervalle entre les applications : 15 jours.  
Zone non traitée : 5 mètres.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants, un vêtement de protection. Éviter de respirer les brouillards et vapeurs. Ne pas appliquer en présence d'insectes pollinisateurs et/ou auxiliaires (abeilles, bourdons, coccinelles, ...). Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée. Tenir hors de portée des animaux domestiques. Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau les fonds de bidon non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur. Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri du gel. Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

## Informations réglementaires

Nom homologué : ARB'HIVER JARDIN - N° AMM : 2180408 (Emploi autorisé dans les jardins) - Détenteur de l'AMM : SBM Développement (69) - Composition : 800 g/L (96,9%) huile de paraffine (CAS n° 64742-46-7) - Formulation : Concentré émulsionnable (EC) - Type d'action du produit : Insecticide et Acaricide (traitement des parties aériennes) - Numéro de lot et Date de fabrication : voir sur l'emballage



DANGER

### ARB'HIVER JARDIN

Contient de l'huile de paraffine  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière, fossé...).

En cas d'urgence, appeler le 15 / 112 ou le centre antipoison.



Distribué par : SBM Life Science SAS  
60 chemin des Mouilles 69130 Ecully  
Tél. 04 37 64 32 00



3 664715 023111

SOHWI - 555175FRb

Volume net : 1L